

La discrimination à l'école, de quoi parle-t-on ?

Synthèse du travail du groupe de réflexion du RRS
Colette de Saint-Priest

Stéphane Kus, coordonnateur du RRS Colette



Introduction

— [4 ans de réflexion au sein du RRS Colette qui ont impliqué toutes les catégories de personnel du Réseau : Principale, CPE, assistante sociale, surveillants, professeurs du collège, directeurs, professeurs des écoles des groupes scolaires, coordonnateur du RRS, IEN, conseillères pédagogiques du 1er degré.

Introduction

— [Cette synthèse ne prétend ni à l'exhaustivité ni à avoir un caractère scientifique. Il s'agit juste du regard, un peu éclairé par des formations et les travaux de recherche sur la question, de professionnels de terrain qui se sont posé la question des discriminations à l'école, non pas du côté des publics accueillis, mais du côté des pratiques ordinaires de l'école.

Introduction

— **Nos questions :**

— [L'école telle qu'elle fonctionne réellement donne-t-elle un accès égal aux savoirs et aux différentes filières en fin de scolarité obligatoire ?

— [Sinon, quels sont les fonctionnements ordinaires du système scolaire qui pourraient se révéler discriminants et comment les transformer ?

Contexte local

- [La discrimination est inscrite dans le fonctionnement de tous les champs de la vie sociale.
- [Notre travail s'est appuyé sur le Plan de Lutte Contre les Discriminations de Saint-Priest qui regroupe des acteurs de l'emploi, du logement, du monde associatif et des élus de la ville de Saint-Priest

Contexte local

- [Le diagnostic fait lors de la mise en place du Plan de Lutte a montré la réalité importante de la discrimination à Saint-Priest notamment dans le domaine de l'emploi.
- [A Saint-Priest, en 2005, on a 3 fois plus de chance d'être au chômage, à niveau de diplôme équivalent, si on est français, issu de l'immigration non-européenne.

Contexte local

— [Dans tous les champs, le travail du Plan de Lutte a montré que la discrimination est au cœur des pratiques des professionnels, sans pour autant qu'il y ait une volonté consciente de discrimination : la plupart du temps, les professionnels font ce qu'ils pensent être le mieux.

— [Cela signifie que toutes les institutions et organisations, publiques et privées, sont susceptibles de discriminer : nous sommes tous concernés et tous acteurs.

Contexte Scolaire

- L'école est en tension entre l'Égalité affichée dans ses principes et l'inégalité de traitement qui s'inscrit dans son fonctionnement réel.

Contexte Scolaire

— [*“Dans les années 1880, on disait ouvertement à l’Assemblée Nationale ce que la sociologie a dû redécouvrir, à savoir que le système scolaire devait éliminer les enfants des couches défavorisés. Au début, on posait la question qui ensuite a été complètement refoulée puisque le système scolaire s’est mis à faire ce qu’on attendait de lui. Donc, pas besoin d’en parler. L’intérêt du retour sur la genèse est très important parce qu’il y a dans les commencements, des débats où sont dites en toutes lettres des choses qui, après, apparaissent comme des révélations provocatrices des sociologues.”*

— [**Pierre Bourdieu, Sur l’Etat, cours au collège de France 1989-1992**

Contexte Scolaire

- [L'inégalité face à la réussite scolaire n'a fait que s'accroître depuis 1995.
- [Les études statistiques montrent que les garçons issus de l'immigration non-européenne sont ceux qui subissent le traitement le plus défavorable à l'école.

Contexte Scolaire

— De la causalité externe à la causalité interne :

— [La causalité de ces phénomènes est complexe : il ne s'agit pas de dire que seule l'école est en cause, elle agit dans un contexte de dégradation des conditions de vie des plus défavorisés et de développement massif de la précarité.

— [Mais tout porte à penser que l'école contribue à accroître l'inégalité face à la réussite scolaire.

Contexte Scolaire

— [L'école, si elle se veut le vecteur d'une réduction des inégalités dans la société, a tout à gagner à s'interroger sur ce qui pourrait être discriminatoire dans son fonctionnement.

— [En tant que professionnels de l'école, nous n'avons pas le pouvoir d'agir sur la réalité sociale, par contre nous avons un pouvoir collectif d'agir par la transformation de nos pratiques professionnelles dans le sens d'une plus grande égalité de traitement.

La discrimination à l'école

— [Les inégalités de traitement à l'école ne se donnent pas à voir (ou rarement) en fonction de critères prohibés par la loi : le plus souvent les analyses montrent une inégalité liée à l'origine sociale des parents. Cette inégalité, toute inacceptable qu'elle puisse être, ne tombe pas sous le coup de la loi.

La discrimination à l'école

— [Cela veut-il dire qu'il n'y a pas de discriminations en fonction des critères illicites (notamment l'origine supposée et le sexe) ou bien que le déni d'une possible discrimination ethno-raciale ou sexuée à l'école bloque la parole voire même la recherche sur cette question ?

L'action professionnelle

— [L'inégalité de traitement est potentiellement au coeur de nos pratiques quotidiennes.

— [Elle se cache derrière deux modes de différenciation :

— Les différenciations passives (ou indifférence aux différences) : la mise en œuvre des situations pédagogiques requiert de tous les élèves qu'ils mettent en œuvre des ressources dont ils ne disposent pas tous et qu'on ne se préoccupe pas de construire en classe. Du coup l'action de l'élève ne met pas forcément en œuvre l'activité intellectuelle qui permettrait de construire les apprentissages visés

— Les différenciations actives : modes d'adaptation des pratiques, des supports, des aides, qui n'aident pas vraiment parce qu'ils morcellent la tâche cognitive au détriment d'un apprentissage réel, donnant une illusion de réussite immédiate mais ne construisant pas les savoirs nécessaires à la suite de la scolarité. On contourne la difficulté cognitive, sans jamais la traiter. D'où un gain cognitif très inégal pour les élèves de la même classe.

L'action professionnelle

— [Des pratiques potentiellement discriminantes :

- Différenciation de l'enseignement
- Jugement ou évaluation d'un enfant, sanctions des comportements
- organisation des groupes
- décisions des passages, des redoublements, de l'orientation
- interaction avec les parents

— [Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas évaluer, organiser des groupes ou avoir des pratiques différenciées, mais ces actions professionnelles *risquent* d'être orientées par des préjugés et des stéréotypes liés aux critères prohibés comme le sexe ou l'origine ethno-raciale et ce risque est évidemment accru quand si nous n'avons pas conscience que nous sommes traversés par les préjugés que véhicule l'ensemble de la société concernant les filles et les garçons, les « blancs » et les « noirs », les « arabes » et les « français », etc...

L'action professionnelle

- Une illustration : la relation d'aide aux élèves considérés comme en difficulté
- Une étude récente de Marceline Laparra (université de Metz): Observation pendant 2 ans auprès de classes de grande section de maternelle et de CP. Des enseignants chevronnés n'apprennent pas certaines choses aux élèves qu'ils considèrent comme étant «en difficulté» alors qu'ils l'apprennent aux autres, et cela de manière complètement inconsciente.
- Phénomène problématique en soi, mais il devient discriminatoire quand les travaux de recherche montrent que ces enseignants ont mis ces élèves dans la catégorie « en difficulté » en fonction non pas de leurs capacités réelles mais en fonction de préjugés ethno-raciaux et sexués. Il y aurait donc discrimination inconsciente dans l'accès donné aux apprentissages dans le but, louable, d'aider les plus en difficulté !

L'action professionnelle

— [Une autre illustration : à l'autre bout de la chaîne, une autre étude* a montré que des discriminations fondées en même temps sur le sexe et l'origine pouvaient avoir lieu dans les conseils de classe de fin de 3e au moment des décisions d'orientation : à résultats scolaires égaux, une fille supposée d'origine maghrébine se verra plus souvent orientée en seconde générale qu'un garçon supposé de la même origine. Dans les propos des enseignants, on constatait la volonté de permettre à la fille de réussir des études pour échapper à un milieu familial qui « opprimerait » les filles.

* « La discrimination systémique dans le système éducatif français, Une étude de cas sur l'impact des conditions sociales de certification dans l'orientation des enfants des minorités ethniques d'un "collège de banlieue" », Philippe Perrot, université de Nice Sophia-Antipolis

Le fonctionnement du système éducatif

— [Nous agissons au sein d'un système scolaire dont le fonctionnement réel est foncièrement inégalitaire et qui ne nous a pas formés à reconnaître et à lutter contre les discriminations dans nos pratiques professionnelles.

Le fonctionnement du système éducatif

— [Ce fonctionnement est discriminant par un double mécanisme :

- exclusion progressive des groupes minoritaires vers les filières les moins valorisées
- sélection progressive des groupes dominants dans les filières d'excellence

Le fonctionnement du système éducatif

— [Quelques éléments systémiques qui favorisent la discrimination :

- Une ségrégation spatiale de l'habitat qui se traduit par une ségrégation spatiale scolaire
- Une mise en concurrence entre les établissements qui les poussent à créer une ségrégation dans la constitution des classes

Le fonctionnement du système éducatif

— [Quelques éléments systémiques qui favorisent la discrimination :

- Un mode de recrutement et d'affectation des enseignants dont le critère principal est l'ancienneté
- Les lacunes de la formation initiale des enseignants
- Une externalisation du travail personnel par le biais des devoirs à la maison qui favorise les élèves des familles les plus à même de les accompagner et/ou de financer un accompagnement par un tiers

Le fonctionnement du système éducatif

— [Quelques éléments systémiques qui favorisent la discrimination :

— Une pédagogie « invisible »

— Un système d'évaluation qui sanctionne l'échec et renvoie à l'élève la responsabilité de cet échec

— Un mécanisme d'orientation qui fait de l'école un vaste système de tri social

Quelles pistes pour agir ?

— [Ces constats sur la discrimination à l'école semble dessiner un tableau plutôt noir de l'institution scolaire, mais le pessimisme se développe d'autant plus que nous sommes en tension du fait des contradictions entre les valeurs affichées de l'Ecole, les injonctions hiérarchiques et le travail réel que nous accomplissons chaque jour, sans avoir le sentiment de pouvoir faire évoluer cette situation.

Quelles pistes pour agir ?

— [Passer d'un mode de diagnostic centré sur les publics à un diagnostic centré sur les pratiques professionnelles et institutionnelles

— [Utiliser les moyens de formations pour transformer les pratiques discriminantes en se donnant le temps nécessaire

Quelles pistes pour agir ?

— [C'est pourquoi nous avons essayé de mettre en oeuvre depuis 4 ans des modes de formation qui se donnent pour priorité de réfléchir collectivement à la transformation de certains des fonctionnements discriminants de l'école en s'appuyant sur la pratique de chacun.

Quelles pistes pour agir ?

— [Une action formation recherche autour de la conscience des apprentissages (pour lutter contre la pédagogie invisible, mettre en place des médiations cognitives dans la pratique d'enseignement) qui entre dans sa 4^{ème} année

— [Une formation-recherche autour du travail personnel des élèves et des devoirs à la maison depuis 2 ans

Quelles pistes pour agir ?

— [Une formation au Collège Colette sur la question de l'évaluation

— [Une formation au Collège Colette sur la question du décrochage

— [Des expérimentations sur les modes de relation avec les familles

En guise de conclusion...

— [Prendre en compte la discrimination, en se questionnant collectivement sur les pratiques susceptibles d'être discriminante, c'est retrouver du pouvoir d'agir et du sens à notre pratique professionnelle.

— [Chaque niveau de l'institution scolaire peut mettre en œuvre cette réflexion collective à condition d'accepter de passer du principe d'«égalité des chances» affichée à la réflexion sur les conditions qui permettraient une égalité réelle dans le système scolaire, d'accepter de passer d'une logique des publics, à qui l'on renvoie les causes et la responsabilité des échecs, à une logique des institutions qui se questionnent sur ce qui dans leur fonctionnement est un frein à la réussite de tous.